

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 7 avril 2022

Présidence de Madame Carole Castillo

## **Préavis N° 15-2022**

Aides sociales extraordinaires destinées aux personnes physiques et aux associations à but social, en période de crise sanitaire

### *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 15-2022 de la Municipalité du 24 janvier 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Alloue à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 200'000.- au budget 2022 en faveur du Centre social protestant (CSP), compte N° 7600.3665.08 - Subvention crise sanitaire - aide financière d'urgence – CSP. Cette subvention est destinée à fournir une aide financière aux personnes physiques domiciliées ou vivant à Renens, mises en difficultés financières suite aux conséquences de la crise sanitaire.

Alloue à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 13'500.- au budget 2022 en faveur du Centre social protestant (CSP), compte N° 7600.3665.09 - Subvention crise sanitaire - forfait logistique – CSP. Cette subvention est destinée au financement du dispositif du Centre social protestant (CSP) pour la gestion et l'attribution des aides financières directe aux personnes physiques domiciliées ou vivant à Renens, mises en difficultés financières suite aux conséquences de la crise sanitaire.

Alloue à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 24'000.- au budget 2022 en faveur de toutes associations répondants à des buts de lutte contre la précarité, compte N° 7600.3665.10 - Subventions crise sanitaire - aide aux associations.

Le financement sera assuré par un prélèvement au fonds de réserve – Aides financières COVID-19, compte N° 9282.1009 pour un montant de CHF 237'500.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 janvier 2022.

La Présidente

La Secrétaire

 Carole Castillo

 Corrine Simon

